



COMMISSION INTERNATIONALE

Rapport d'activité 2018

La FFVL participe activement aux instances internationales que sont **la CIVL** (commission internationale de vol libre) et **l'EHPU** (union européenne d'aile delta et de parapente).

Elle s'efforce d'améliorer la réglementation des compétitions, la réciprocité dans le droit de certaines pratiques sur fond de qualifications équivalentes (à l'endroit de la pratique biplace notamment), la norme CEN à travers sa contribution active au **WG6**.

Par ailleurs elle suit attentivement les évolutions réglementaires au niveau européen.

De son côté, le comité national Boomerang participe à la structuration internationale de la compétition et organisera le championnat du monde en 2020.

L'IFKO (fédération internationale des organisations de kite) poursuit sa démarche de reconnaissance et celle de la reconnaissance du kite comme sport spécifique.

Véronique Gensac

Présidente de la commission International